



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### **PREMIER PROJET NUMÉRO 2016-90014 ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 220 (PPCMOI) ET INTITULÉ PPCMOI RELATIF À L'OCCUPATION PAR UN USAGE RÉSIDENTIEL DU BÂTIMENT PRINCIPAL SITUÉ AU 8, RUE MAPLE, SUR LE LOT 4 848 550 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

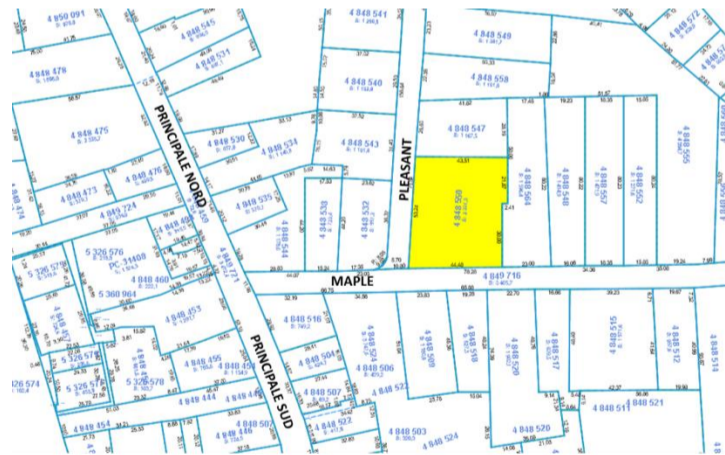
Avis est par la présente donné, aux personnes et organismes intéressés :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 4 juillet 2016, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par la résolution numéro 2016-07-356, le projet numéro 2016-90014 et adopté en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 220* (PPCMOI) relatif à l'immeuble situé au 8, rue Maple, lot 4 848 550 du cadastre du Québec.

Que ledit projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> août 2016, à 18h30** à la salle temporaire du conseil municipal, 1 rue Principale Sud.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet numéro 2016-90014 vise à autoriser l'aménagement d'un logement au sous-sol du bâtiment principal situé au 8 rue Maple (lot 4 848 550 du cadastre du Québec).



#### **LOCALISATION : 8 RUE MAPLE**

Que ledit projet numéro 2016-90014 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une copie du projet et l'illustration des zones concernées sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sis au 11, rue Principale Sud, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi.

**Donné à Sutton, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juillet de l'an 2016.**

Julie Lamarche, OMA  
Greffière adjointe